



## Conseil économique et social

Distr. générale  
9 janvier 2002  
Français  
Original: anglais

---

### Forum des Nations Unies sur les forêts

#### Deuxième session

4-15 mars 2002

Point 4 f) de l'ordre du jour provisoire\*

**Thèmes communs devant être examinés**

**à chacune des sessions : suivi, évaluation et rapports**

### **Lettre datée du 18 décembre 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte du rapport de la réunion du Groupe d'experts internationaux sur le suivi, l'évaluation et les rapports sur les progrès réalisés pour la gestion viable des forêts, qui s'est tenue à Yokohama (Japon) du 5 au 8 novembre 2001 (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte du présent rapport comme document de la deuxième session du Forum des Nations Unies sur les forêts afin de faciliter les travaux de cet organe.

Le Représentant permanent  
(*Signé*) Yukio **Sato**

---

\* E/CN.18/2002/1.



**Annexe à la lettre datée du 18 décembre 2001, adressée  
au Secrétaire général par le Représentant permanent du Japon  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Rapport**

**Initiative lancée par un pays pour soutenir  
le Forum des Nations Unies sur les forêts**

**Réunion du Groupe d'experts internationaux  
sur le suivi, l'évaluation et les rapports  
sur les progrès réalisés pour la gestion viable des forêts**

**5-8 novembre 2001, Yokohama (Japon)**

**Contexte**

Une initiative de pays visant à appuyer le Forum des Nations Unies sur les forêts, intitulée « Réunion du Groupe d'experts internationaux sur le suivi, l'évaluation et les rapports sur les progrès réalisés pour la gestion viable des forêts », a été organisée à Yokohama (Japon) du 5 au 8 novembre 2001. Cette réunion a été accueillie par le Gouvernement japonais et coparrainée par l'Australie, le Brésil, les États-Unis d'Amérique, le Ghana, l'Indonésie, la Malaisie et la Norvège. L'objet de cette réunion était de permettre l'échange de vues au sujet du suivi, de l'évaluation et des rapports dans le contexte du Forum et d'éclairer ainsi les travaux du Forum. Il s'agissait de déterminer la manière dont les pays peuvent rendre compte des progrès qu'ils ont réalisés en matière de gestion viable des forêts et dans l'application des propositions d'action du Groupe international sur les forêts (GIF) et du Forum intergouvernemental sur les forêts (FIF). Des représentants de 31 pays, de neuf organisations internationales et initiatives régionales et de quatre organisations non gouvernementales (ONG) internationales ont participé à la réunion.

Il a été rappelé qu'à sa première session, tenue à New York en juin 2001, le Forum des Nations Unies sur les forêts avait décidé que ses fonctions de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports englobaient les domaines suivants :

- 1) Progrès accomplis dans la mise en oeuvre des propositions d'action du Groupe intergouvernemental/Forum intergouvernemental sur les forêts;
- 2) Progrès accomplis en matière de gestion durable de tous les types de forêts;
- 3) Examen de l'efficacité des actions entreprises.

En outre, le Forum avait souligné « l'importance d'établir les rapports sur l'exploitation durable des forêts à partir des critères régionaux et nationaux et d'indicateurs relatifs à la gestion durable des forêts ».

La réunion a été coprésidée par T. Kajiya (Japon) et H. C. Thang (Malaisie).

Le présent rapport fait la synthèse des délibérations et des principaux points abordés lors de la réunion. Il ne doit pas être considéré comme l'expression d'un

consensus. Un rapport détaillé devrait être établi préalablement à la deuxième session du Forum des Nations Unies sur les forêts.

## **Premier jour, lundi 5 novembre**

### **Discours liminaires**

Tetsuo Kato, Directeur général des Services forestiers japonais, a déclaré la réunion ouverte et a souhaité la bienvenue aux participants. Knut Øistad, Directeur général adjoint de la Direction des forêts du Ministère de l'agriculture norvégien, a remercié le Gouvernement japonais et les parrains d'accueillir la réunion et il a insisté sur le fait que cette réunion constituerait une contribution importante aux délibérations du Forum à propos du suivi, de l'évaluation et des rapports. Manoel Sobral Filho, Directeur général de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT), a rappelé l'utilité des critères et des indicateurs en matière de gestion durable des forêts, qui ont été définis à l'initiative de l'OIBT. Jagmohan Maini, coordonnateur et chef du secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts, a brièvement décrit la mission qui avait été confiée au Forum en matière de suivi, d'évaluation et de rapports, et souligné que les premiers bénéficiaires devaient en être les pays, que le suivi, l'évaluation et les rapports devaient être effectués au moindre coût et axés sur les politiques, et que l'établissement de rapports dans le contexte du Forum devait se faire sur une base volontaire.

### **Séance plénière : Exposés sur le suivi, l'évaluation et les rapports sur les progrès réalisés en matière de gestion viable des forêts**

Le premier jour, les délibérations ont essentiellement porté sur l'expérience en matière de suivi, d'évaluation et de rapports sur la gestion viable des forêts. Onze exposés ont été faits. Le premier a fourni un aperçu général de l'ensemble des initiatives consacrées aux critères et aux indicateurs; les cinq suivants portaient sur les initiatives régionales et internationales en matière de critères et d'indicateurs (OIBT, proposition de Tarapoto, Processus de Montréal, Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe, initiatives relatives aux zones arides d'Afrique); les trois suivants étaient consacrés à des études de cas nationales sur les critères et les indicateurs (Finlande, Japon, Malaisie); l'avant-dernier traitait du système d'information sur les forêts brésilien; enfin, le World Results Institute a décrit son projet intitulé « Observatoire mondial des forêts ».

### **Débat suivant la présentation des exposés**

Les débats qui ont fait suite aux exposés ont mis en relief les points suivants :

- L'établissement de critères et d'indicateurs a contribué à dessiner une vision commune de la gestion viable des forêts. Les pays se fondent sur ces critères et sur ces indicateurs pour concevoir leurs activités en matière de gestion durable des forêts et évaluer les progrès réalisés dans ce domaine. S'il ne s'agit pas des seuls instruments auxquels les pays peuvent avoir recours pour procéder au suivi, à l'évaluation et à l'établissement de rapports en matière de gestion durable des forêts, ils sont largement acceptés. Ce sont quelque 150 pays où se trouvent réunies la plupart des zones boisées de la planète qui prennent part aux neuf initiatives internationales et régionales consacrées aux critères et aux indicateurs;

- Les critères définis par ces diverses initiatives présentent de nombreuses similitudes; tous prennent en compte, à des degrés divers, les mêmes éléments fondamentaux de la gestion durable des forêts. Cependant, les indicateurs correspondant à chaque critère varient d'une initiative à l'autre;
- Nombre de pays ont cherché à déterminer dans quelle mesure les indicateurs (tels que définis dans le cadre des initiatives dont ils font respectivement parties) leur étaient applicables, et ils ont parfois décidé d'utiliser des indicateurs nationaux ou sous-nationaux complémentaires qui reflètent leur situation propre;
- Les pays en sont à divers stades d'élaboration et d'application des critères et des indicateurs;
- L'application des critères et des indicateurs est complexe et peut s'avérer coûteuse. Plusieurs participants ont exprimé la nécessité de bénéficier d'une aide financière et d'un appui au titre du renforcement de leurs capacités. Ils ont également indiqué qu'une coopération internationale faciliterait l'application des critères et indicateurs;
- L'application progressive des critères et indicateurs encouragerait un plus grand nombre de pays à les adopter;
- L'évaluation des critères et des indicateurs sur un mode participatif, ouvert et transparent pourrait aboutir à l'émergence d'un consensus et à un engagement plus ferme de la part des pays intéressés, mais il s'agit souvent d'une activité à long terme;
- Le suivi et l'évaluation de certains indicateurs, en particulier ceux qui portent sur les fonctions socioéconomiques, les fonctions de protection et la diversité biologique, s'avèrent complexes. Il a été observé qu'il serait néanmoins erroné de négliger de tels indicateurs en arguant des difficultés associées à leur suivi et à leur évaluation;
- Dans un certain nombre de pays, les résultats du suivi et de l'évaluation effectués sur la base des critères et des indicateurs applicables à la gestion durable des forêts ont déjà été intégrés aux politiques nationales. Selon certains participants, pour que les résultats du suivi et de l'évaluation aient une quelconque incidence, il est nécessaire que l'environnement politique soit stable et transparent;
- Quelques participants ont observé que certaines questions spécifiques (par exemple le commerce illégal et l'abattage illégal) n'étaient pas explicitement prises en compte par les indicateurs élaborés dans le cadre de certaines initiatives. Il a été suggéré que ces questions soient intégrées au suivi, à l'évaluation et à l'établissement de rapports relatifs à la gestion durable des forêts dans les pays qui choisissent de le faire;
- Les pays font déjà rapport à un certain nombre de secrétariats de conventions, d'accords et de processus internationaux, ainsi qu'à des organisations internationales, qui tiennent à jour des bases de données relatives aux forêts. Ces bases de données et ces rapports, qui représentent une source abondante d'informations, devraient être utilisés dans le cadre de l'évaluation des progrès réalisés en matière de gestion durable des forêts;

- Il a été indiqué que, grâce aux nouvelles technologies de l'information, il serait désormais possible de recueillir, d'analyser et de diffuser davantage de données relatives aux tendances et aux activités en matière de foresterie.

## **Deuxième jour, mardi 6 novembre**

### **Délibération des groupes de travail**

Le deuxième jour, deux groupes de travail ont examiné quatre questions ayant trait au suivi, à l'évaluation et à l'établissement de rapports sur les progrès réalisés en matière de gestion durable des forêts dans le contexte du Forum des Nations Unies sur les forêts.

#### **Question 1**

**Dans le contexte du Forum, quel est, selon vous, l'objectif du suivi, de l'évaluation et de l'établissement de rapports sur les progrès réalisés par les pays en matière de gestion durable des forêts?**

Les participants, convenant que tous les pays disposaient de systèmes de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports aux fins de la planification nationale, de l'élaboration de politiques et de l'ouverture de crédits budgétaires, ont reconnu que l'établissement de rapports dans le contexte du Forum serait une initiative constructive. Ils ont conclu que le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports en matière de gestion durable des forêts, tant au niveau national qu'au niveau international, présentaient les avantages suivants :

- Ils stimulent le débat, facilitent l'identification des atouts et des lacunes, la hiérarchisation des activités et l'émergence d'un consensus au sein des pays qui font rapport;
- Ils permettent de déterminer les mesures concrètes qui peuvent être prises aux niveaux bilatéral, régional et international afin de contribuer aux efforts nationaux visant à réaliser des progrès en matière de gestion durable des forêts;
- Ils servent de base à la prise de décisions éclairées et à l'adoption de directives à tous les niveaux, ainsi qu'à l'établissement de rapports exhaustifs sur les tendances en matière de gestion durable des forêts;
- Ils encouragent la participation de partenaires plus divers, en particulier aux niveaux national et sous-national;
- Ils constituent l'occasion de faire circuler les informations axées sur les initiatives nationales et sur les questions intersectorielles et d'aller au-delà du simple recueil de données;
- Ils contribuent à la mobilisation d'une assistance technique, financière et en matière de renforcement des capacités;
- Ils sensibilisent le public à l'importance des forêts, tant au plan national qu'au plan mondial, et encouragent les pouvoirs publics à s'engager plus fermement en faveur de la gestion durable des forêts;
- Ils permettent les échanges d'expérience et l'identification des nouvelles questions; en outre, les rapports établis et les débats organisés dans le contexte du Forum au sujet des succès enregistrés et des obstacles rencontrés dans le

cadre de l'application des indicateurs et des critères favorisent la compréhension mutuelle entre pays et autres parties intéressées;

- Ils permettent de déterminer les tendances nationales, régionales et mondiales en matière de foresterie, mais aussi d'examiner la situation des forêts et la disponibilité des biens et des services forestiers sur de longues périodes, ainsi que les questions transfrontières;
- Ils permettent de préciser la contribution des forêts aux fonctions écologiques mondiales et facilitent l'établissement de rapports aux secrétariats des conventions et des accords mondiaux relatifs aux forêts;
- Ils permettent de brosser un tableau plus complet de la situation des forêts à l'échelle mondiale, ce qui peut, entre autres, contribuer à définir des possibilités d'investissement novatrices et à faire en sorte que les biens et les services forestiers trouvent leur place sur les marchés mondiaux;
- Ils aident le Forum à s'acquitter de ses fonctions principales, à savoir la promotion de l'application des propositions d'action du GIF/FIF, notamment grâce aux échanges de données d'expérience.

### **Question 2**

#### **De quelle manière procédez-vous au suivi, à l'évaluation et à l'établissement de rapports sur les progrès réalisés en matière de gestion durable des forêts dans votre pays, et comment envisagez-vous de procéder à l'avenir?**

Les participants ont fait part de leur expérience du suivi, de l'évaluation et de l'établissement de rapports sur les progrès réalisés en matière de gestion durable des forêts dans leurs pays respectifs. Ils ont indiqué que :

- La plupart des pays font rapport chaque année ou tous les deux ans sur un aspect ou un autre de leurs forêts. Certaines données sont recueillies annuellement; d'autres, plus détaillées, le sont tous les 5 ou 10 ans;
- Pour l'établissement de leurs rapports nationaux, nombre de pays utilisent les critères et indicateurs existants, et de nombreux autres prévoient de les utiliser dans un avenir proche;
- Les pays ont tendance à retenir en priorité les indicateurs qui sont les plus pertinents compte tenu de leur propre situation nationale;
- Certains pays appliquent le système de critères et d'indicateurs par phases, c'est-à-dire qu'ils utilisent d'abord les indicateurs au sujet desquels ils disposent de données, puis prévoient d'utiliser d'autres indicateurs à mesure que les données et les ressources nécessaires deviendront disponibles;
- Le fait d'inclure des données recueillies à l'échelon local peut conduire à prendre des décisions plus éclairées au niveau national;
- Les pays procèdent au suivi, à l'évaluation et à l'établissement de rapports au moyen de diverses méthodes, par exemple la collecte de données à l'échelon sous-national par diverses parties intéressées, notamment les ONG et les communautés;
- Pour améliorer la crédibilité du suivi, de l'évaluation et de l'établissement de rapports, les partenaires intéressés devraient y participer de façon constructive,

et les éléments d'information, en particulier les données qualitatives, devraient être recueillis de façon participative;

- Il est essentiel de tenir compte des inventaires forestiers nationaux pour que le suivi, l'évaluation et les rapports soient efficaces;
- Il est important d'établir les rapports sur la base des critères et des indicateurs définis, non seulement pour convaincre les responsables politiques, mais aussi pour obtenir les fonds nécessaires à la gestion durable des forêts;
- Le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports sur une base nationale, fût-ce avec l'aide des critères et indicateurs retenus par le Forum, présentent des difficultés, notamment lorsque sont abordés des enjeux capitaux ayant trait aux forêts (par exemple les ressources forestières, l'eau, la diversité biologique et le carbone, les politiques agricoles, les questions relatives aux paysages et d'ordre macroéconomique);
- Il se peut que les divers modes d'établissement de rapports aux niveaux national, régional et international ne soient pas compatibles;
- La définition de points communs et d'une complémentarité entre les critères et les indicateurs en matière de gestion durable des forêts et les rapports établis au titre d'autres initiatives en faveur de l'environnement et du développement durable facilitera une approche intersectorielle de la gestion durable des forêts.

### **Question 3**

#### **De quelle manière les pays font-ils rapport sur les progrès qu'ils ont réalisés en matière de gestion durable des forêts au plan international, et comment envisagent-ils de le faire à l'avenir?**

Les participants ont examiné brièvement la liste complète des conventions, accords, organisations et instruments internationaux aux secrétariats desquels ils ont déjà rapporté au sujet des questions relatives aux forêts. Ils ont tous exprimé le souhait de voir cette charge réduite. Les rapports nationaux n'ont pas pour objet d'être utilisés aux fins de comparaisons entre pays.

Les suggestions suivantes ont été avancées pour améliorer et faciliter l'établissement de rapports :

- Encourager les conventions et les organisations à oeuvrer de concert pour rationaliser, coordonner et synchroniser, dans la mesure du possible, leurs exigences en matière d'établissement de rapports (l'exemple a été cité du questionnaire conjoint sur les statistiques relatives aux produits forestiers conçu par la FAO, la CEE (ONU) et l'OIBT);
- Le fait de faciliter la coordination de l'établissement de rapports nationaux pourrait aboutir à la publication d'un rapport national global, qui, de l'avis de certains, fournirait des données d'information plus cohérentes et pourrait être utilisé pour établir l'ensemble des rapports internationaux sur les forêts;
- Il serait bon d'harmoniser les données requises afin d'établir des rapports nationaux et internationaux globaux sur les progrès en matière de gestion durable des forêts;
- Il faudrait concevoir des bases de données électroniques interactives sur les forêts dans lesquelles l'ensemble des données pertinentes communiquées par

les pays pourraient être stockées, mises à jour de façon continue; elles seraient facilement accessibles aux fins de l'établissement de rapports à tous les niveaux;

- Les initiatives régionales et internationales qui se consacrent aux critères et aux indicateurs pourraient être mises à profit pour le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports internationaux sur les progrès réalisés en matière de gestion durable des forêts;
- Les rapports nationaux devraient s'articuler autour des critères et indicateurs définis, même si certains pays n'ont pas recours à ces critères et indicateurs dans le cadre de leurs systèmes de suivi et si d'autres ont recours à des processus politiques nationaux (par exemple les programmes forestiers nationaux);
- Il faudrait tirer un meilleur parti des interlocuteurs nationaux.

Les participants ont également émis un certain nombre d'autres recommandations plus générales concernant le recueil de données et l'établissement de rapports, notamment :

- Il serait nécessaire de combler les nombreuses lacunes en matière de données relatives aux forêts, de mieux respecter les délais impartis, et d'améliorer la précision et la fiabilité;
- Il serait souhaitable de recueillir davantage de données comportant des références spatiales;
- Les pays désireraient recevoir des commentaires quant aux données et aux renseignements qu'ils communiquent aux secrétariats des conventions et organisations internationales.

#### **Question 4**

**À votre avis, quels sont la structure (quels éléments doivent figurer dans le rapport?) et le mécanisme (méthode à utiliser) les plus appropriés pour l'établissement des rapports soumis au Forum des Nations Unies sur les forêts par les pays concernant les progrès qu'ils ont réalisés vers la gestion durable des forêts?**

Les participants ont souligné qu'il était essentiel de faire rapport à la fois sur la gestion durable des forêts et sur la mise en oeuvre des propositions d'action du GIF/FIF, compte tenu de leurs liens potentiels. Ils ont exprimé diverses vues au sujet de la manière dont les pays devraient faire rapport sur les progrès accomplis vers la gestion durable des forêts et de la teneur de ces rapports, et mis en lumière les éléments suivants :

- L'établissement de rapports sur les progrès réalisés vers la gestion durable des forêts dans le contexte du Forum des Nations Unies sur les forêts devrait tenir compte des données et informations existantes, y compris celles provenant des critères et indicateurs afin de ne pas accroître la charge de travail imposée aux pays dans ce domaine;
- Les pays peuvent recourir aux processus régionaux et internationaux pour rendre compte des progrès accomplis concernant la gestion durable des forêts par le biais des critères et indicateurs;

- Sans perdre la richesse des rapports nationaux résultant des programmes forestiers nationaux ou autres processus, l'accent pourrait être mis sur des informations globales et les enseignements tirés des efforts spécifiques déployés en vue de promouvoir la gestion durable des forêts;
- Le Forum des Nations Unies sur les forêts devrait examiner les possibilités de synchroniser les rapports concernant la gestion durable des forêts;
- Les procédures d'établissement de rapports devraient être suffisamment souples pour refléter les priorités des pays;
- L'établissement de rapports initiaux permet de mieux mesurer les progrès réalisés;
- L'inclusion d'engagements concrets par les pays est importante pour établir la crédibilité, de même que des preuves de l'engagement des parties intéressées et la fiabilité des informations;
- Les progrès réalisés en matière de gestion durable des forêts devraient être liés à l'ordre du jour thématique des diverses sessions du Forum des Nations Unies sur les forêts; orientés vers les solutions et centrés sur les enseignements tirés ou sur des obstacles spécifiques;
- Il faudrait encourager les pays à faire en sorte que l'objectif central des rapports sur la gestion durable des forêts soit lié aux différents points de l'ordre du jour du Forum des Nations Unies sur les forêts, tout en permettant l'établissement de rapports nationaux d'ensemble sur ce sujet comprenant des questions nouvelles ou prioritaires;
- La présentation sans retard des rapports nationaux par écrit sur les progrès réalisés concernant la gestion durable des forêts permettrait au Secrétariat et aux membres du Partenariat concerté sur les forêts de fournir à chaque session du Forum des Nations Unies sur les forêts une compilation analysant les tendances, ainsi que les succès et les obstacles communs, tout en veillant à ce que les rapports de pays initiaux complets soient largement diffusés; et
- Les rapports devraient, si possible, être transmis par voie électronique et affichés sur Internet.

### **Troisième jour, mercredi 7 novembre**

#### **Réunion plénière : Exposés sur le suivi et l'évaluation des progrès accomplis dans la mise en oeuvre des propositions d'action du GIF/FIF, et l'établissement de rapports à ce sujet**

Quatre exposés ont été faits, deux sur l'expérience des pays (Australie et Indonésie), un sur l'utilisation des critères et indicateurs pour rendre compte de l'application des propositions d'action et un sur une proposition du PNUD et de la FAO visant à aider les pays dans leur évaluation des propositions et la détermination des mesures à prendre.

L'Australie a procédé à une analyse détaillée de toutes les propositions d'action et élaboré un guide visant à les récapituler et à les regrouper, afin de faciliter leur mise en oeuvre. Elle a ensuite examiné l'intérêt présenté par toutes les

propositions dans le contexte australien, évalué le champ de leur application et souligné la nécessité de mesures ultérieures.

### **Débat sur les exposés**

Les débats ont mis en lumière les points suivants :

- Le guide australien pourrait aider d'autres pays à déterminer leurs propres priorités et méthodes pour la mise en oeuvre des propositions;
- Les critères et indicateurs pourraient constituer un cadre utile pour le suivi, l'évaluation et les rapports sur la mise en oeuvre des propositions. La communauté de critères à travers les processus internationaux facilite la compréhension mutuelle des efforts visant à appliquer les propositions d'action. En outre, diverses propositions correspondent directement à des indicateurs spécifiques dans une série de processus. Dans d'autres cas, les indicateurs pourraient servir de point de départ ou de cadre pour le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports;
- Diverses vues ont été exprimées sur la pertinence conceptuelle des critères et indicateurs et la possibilité de les utiliser comme moyen de suivre, d'évaluer et de décrire les progrès réalisés dans l'application des propositions du GIF/FIF;
- Le cadre utilisé par les pays pour suivre et évaluer l'application et faire rapport à ce sujet peut varier, comme le montre le fait que certains utilisent les critères et indicateurs et d'autres les programmes forestiers nationaux; et
- D'aucuns ont souligné qu'il fallait poursuivre l'assistance fournie en matière de renforcement des capacités, de formation et de financement, afin de soutenir les efforts visant à suivre et évaluer la mise en oeuvre des propositions du GIF/FIF et à faire rapport à ce sujet.

### **Délibération des groupes de travail**

Deux groupes de travail ont examiné deux questions liées au suivi et à l'évaluation de la mise en oeuvre des propositions d'action du GIF/FIF, et à l'établissement de rapports à ce sujet.

#### **Question 1**

**Quels aspects (objectifs, approches et méthodes) pourraient être pris en compte par les pays lors du suivi et de l'évaluation de l'application des propositions d'action du GIF/FIF?**

- Les propositions sont utilisées dans des optiques politique et stratégique et servent à informer et affiner les processus d'élaboration des politiques nationales;
- La mise en oeuvre des propositions du GIF/FIF permet de progresser vers la gestion durable des forêts mais elle ne constitue pas une fin en soi;
- Le suivi et l'évaluation peuvent aider à identifier les priorités, les succès, les mesures à prendre et les possibilités de coopération;
- Les méthodes et processus de suivi et d'évaluation doivent être transparents et associer toutes les parties intéressées;

- L'Initiative lancée par six pays et l'effort australien, de même que le regroupement des 16 éléments du Forum des Nations Unies sur les forêts constituent des outils utiles, permettant aux pays d'évaluer de manière systématique l'utilité des propositions d'action et de classer leur application par ordre de priorité compte tenu du contexte interne;
- Le suivi et l'évaluation peuvent être intégrés dans les programmes forestiers nationaux ou dans d'autres processus d'élaboration des politiques concernant les forêts;
- Il pourrait être utile de procéder à un audit indépendant de l'application des propositions du GIF/FIF par les pays à des fins de crédibilité;
- Les organisations, processus et organes internationaux et régionaux pourraient faciliter les consultations et initiatives des pays sur le suivi, l'évaluation et les rapports concernant la mise en oeuvre des propositions d'action;
- Les membres du Partenariat concerté sur les forêts et la coopération internationale peuvent aider les pays à suivre et à évaluer les propositions du GIF/FIF;
- Il faudrait encourager les organisations membres du Partenariat à réduire les demandes imposées aux pays à l'échelle internationale en matière d'établissement de rapports;
- Les critères et indicateurs peuvent constituer un cadre utile pour le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports mais ne couvrent pas toutes les propositions d'action;
- Tous les pays ne suivent pas et n'évaluent pas la mise en oeuvre des propositions du GIF/FIF dans le cadre d'un processus distinct; ceux qui le font n'effectuent pas ces opérations à intervalles réguliers;
- En ce qui concerne l'évaluation nationale des propositions d'action, les approches varient considérablement en ce qui concerne l'étendue du processus et la profondeur du dialogue; certains pays évaluent les propositions une fois seulement tandis que d'autres les réexaminent périodiquement; et
- Les organes de liaison des pays peuvent faciliter les opérations de suivi et d'évaluation.

## **Question 2**

### **Compte tenu de l'expérience acquise par les pays dans la mise en oeuvre des propositions d'action du GIF/FIF, l'élaboration de directives facultatives faciliterait-elle le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports dans le cadre du Forum des Nations Unies sur les forêts?**

- La discussion a permis de dégager les options suivantes concernant la manière dont les pays pourraient faire rapport au Forum des Nations Unies sur les forêts au sujet de l'application des propositions d'action :
  - a) Rapports annuels sur l'avancement de la mise en oeuvre de l'ensemble des propositions du GIF/FIF;

- b) Rapports annuels centrés sur l'application des propositions liées à l'ordre du jour de chaque session du Forum des Nations Unies sur les forêts (avec l'option de faire rapport de manière plus large, le cas échéant); et
  - c) Rapport unique à la cinquième session du Forum des Nations Unies sur les forêts concernant l'application de toutes les propositions d'action.
- De nombreux participants se sont prononcés en faveur de l'option b), estimant notamment qu'elle contribuerait probablement à centrer les délibérations et les débats de la session;
  - Certains ont fait observer que des recommandations faciles à appliquer avaient déjà été formulées sur l'évaluation systématique des propositions, ainsi que le suivi et l'évaluation de leur application (par exemple le Practitioners' Guide of the Six-Country Initiative, l'effort australien et les 16 éléments thématiques du Plan d'action du Forum des Nations Unies sur les forêts);
  - D'aucuns ont souligné qu'il était important d'inviter les grands groupes à faire rapport et plusieurs experts ont rappelé que les membres du Partenariat concerté sur les forêts et d'autres organisations et intervenants devaient également faire rapport sur la mise en oeuvre des propositions du GIF/FIF;
  - Afin de rendre les sessions du Forum des Nations Unies sur les forêts plus constructives et plus efficaces :
    - De nombreux participants ont estimé qu'il fallait mettre en place des directives souples pour l'établissement des rapports sur l'application des propositions à l'intention du Forum des Nations Unies sur les forêts. D'aucuns ont souligné qu'elles devraient permettre aux pays de faire rapport en utilisant le cadre de leurs processus préférés en matière d'élaboration des politiques;
    - L'utilisation éventuelle d'une simple table des matières/questionnaire fourni(e) par le Secrétariat pour organiser les exposés a été mentionnée;
    - Une proposition a été faite tendant à ce que les pays fassent rapport au Forum des Nations Unies sur les forêts sur les questions méthodologiques liées au suivi, à l'évaluation et aux rapports sur l'application des propositions d'action;
    - Certains ont toutefois fait observer que les pays devraient avoir la possibilité de concentrer leur attention sur les questions qu'ils jugeaient les plus pertinentes, en mettant l'accent sur les succès obtenus, de même que sur les obstacles rencontrés et les lacunes;
    - La communication sans retard de rapports préliminaires écrits pourrait permettre au Secrétariat ou aux membres du Partenariat concerté sur les forêts de compiler des rapports globaux identifiant les tendances émergentes; et
    - Les rapports initiaux complets devraient être largement diffusés, notamment par voie électronique sur Internet.

## Quatrième jour, jeudi 8 novembre

La note ci-après a été ajoutée après la réunion par l'organisateur de la Réunion d'experts internationaux.

### **Réunion plénière : Exposés sur le contrôle, l'évaluation et le compte rendu des progrès accomplis vers la gestion durable des forêts**

Des exposés ont été faits concernant les conclusions des groupes de travail sur le suivi, l'évaluation et le compte rendu des progrès accomplis dans la gestion durable des forêts et dans la mise en oeuvre des propositions d'action du GIF/FIF.

Les délibérations sur les exposés ont mis en lumière les points suivants :

#### *Suivi, évaluation et rapports sur les progrès accomplis dans la gestion durable des forêts*

- Il est important d'obtenir des avis sur les données et informations dans les pays;
- Il convient de noter qu'un objectif fondamental du suivi, de l'évaluation et des rapports dans le contexte de la gestion durable des forêts n'a été examiné dans aucun des groupes de travail : grâce à un processus global de suivi, d'évaluation et de rapport largement diffusé à ce sujet, les experts forestiers peuvent décrire en détail le rôle et les fonctions des forêts et montrer comment leurs fonctions productives et protectrices peuvent être combinées;
- Le processus de suivi, d'évaluation et de rapports peut également servir à définir et suivre des objectifs, des étapes et des engagements tangibles et mesurables qui n'apparaissent pas nécessairement dans les critères et indicateurs; et
- Le processus de suivi, d'évaluation et de rapports, fondé sur une série d'indicateurs clefs, est également utile pour les pays qui ne disposent pas encore des ressources humaines et financières nécessaires pour l'application d'un processus global de critères et d'indicateurs.

#### *Suivi, évaluation et rapports sur les progrès accomplis dans la mise en oeuvre des propositions du GIF/FIF*

- Certains participants ont noté que, dans leurs discussions, les deux groupes de travail n'avaient pas suffisamment mis l'accent sur le rôle relatif que peuvent jouer les programmes forestiers nationaux dans ce processus. Dans de nombreux pays, le cadre de ces programmes représente une base utile pour le suivi, l'évaluation et les rapports;
- L'importance des critères et indicateurs a été également reconnue pour le suivi, l'évaluation et les rapports sur les progrès accomplis dans l'application des propositions du GIF/FIF. Toutefois ces processus ne permettent pas à eux seuls de faire rapport sur toutes les informations nécessaires.

**Adoption du rapport**

Les participants ont examiné le projet de rapport et, après quelques modifications, se sont déclarés convaincus qu'il reflétait l'ensemble des vues exprimées lors de la réunion.

**Clôture de la session**

Les coprésidents ont remercié tous les participants de la contribution utile qu'ils ont apportée aux délibérations et officiellement clos la réunion.

Les participants ont exprimé leurs remerciements aux Gouvernements de l'Australie, du Brésil, des États-Unis, du Ghana, de l'Indonésie, du Japon, de la Malaisie et de la Norvège. Ils ont également exprimé leur profonde gratitude au Gouvernement et au peuple japonais d'avoir accueilli la réunion et de leur aimable hospitalité.

---